

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Chypre : une rémission temporaire pour l'euro

- International - Europe -

Date de mise en ligne : mardi 26 mars 2013

Démocratie & Socialisme

À plusieurs reprises, entre 2010 et 2013, l'euro a failli se fracasser sur la dette de la Grèce, un pays dont l'économie représente pourtant moins de 3 % du PIB de la zone euro. Aujourd'hui, l'histoire se répète, avec Chypre, un pays dont l'économie ne représente même pas 0,2 % du PIB de la zone euro. La Slovaquie dont les banques sont tout aussi hypertrophiées que les banques chypriotes et dont l'économie ne pèse guère plus lourd est maintenant dans le collimateur de Bruxelles.

Il est difficile de trouver meilleure mesure de l'impasse de la construction européenne actuelle. Une construction qui, avec la monnaie unique, a créé de multiples interdépendances entre les différents pays de la zone euro (la crise des banques chypriotes est la conséquence directe de celle des banques grecques) mais qui a été incapable d'instaurer la moindre solidarité entre les pays de cette zone. Il ne fait plus de doute que « surveiller et punir » est maintenant la véritable devise de l'Union européenne.

L'euro fragilisé

L'euro sort une nouvelle fois fragilisé d'une crise chypriote pourtant loin d'être terminée. Comment Chypre, déjà en pleine récession, pourra-t-elle rembourser 10 milliards d'euros au Mécanisme Européen de Stabilité ? 10 milliards d'euros cela représente 56 % de son PIB, l'équivalent de 1 100 milliards d'euros pour la France.

L'irréversibilité de l'adhésion à l'euro a une nouvelle fois été remise en cause. La menace de suspendre les perfusions de liquidité de la BCE qui maintiennent en vie les banques chypriotes a montré, plus crument encore que de dans le cas de la Grèce, qu'il était parfaitement possible de chasser un pays de la zone euro, du jour au lendemain. Les traités européens excluent cette possibilité mais ce n'est pas, en l'occurrence, le souci de la BCE.

La taxation des dépôts bancaires inférieurs à 100 000 euros, au taux de 6,75 %, prévue par le premier plan de la Troïka (BCE, Union européenne et FMI) reniait tous les engagements de l'Union européenne sur la garantie des dépôts. Le prix Nobel d'Economie, Paul Krugman, écrivait le 18 mars sur son blog, à propos de cette mesure d'une incroyable brutalité : « *C'est comme si les Européens avaient installé des enseignes en grec et en italien pour dire : Il est temps de vous précipiter sur vos comptes en banques* ». Ce n'est pas l'abandon de cette taxation par le 2e plan de la Troïka qui changera quoi que ce soit à cela. Le mal est fait. Au moindre signe de crise bancaire, c'est la panique assurée, le retrait immédiat des fonds. Si la garantie de l'État disparaît, il ne restera plus que les « fonds de garantie des dépôts » mis en place par les banques. Les réserves de ces fonds sont dérisoires. En France, par exemple, elles s'élèvent, en tout et pour tout, à 2 milliards d'euros alors que le total des dépôts (hors assurance-vie) représente 1 650 milliards d'euros.

Le blocage des capitaux, imposé à Chypre par la Troïka, impose, de fait, l'existence de deux euros : l'euro chypriote qui ne peut pas circuler hors de Chypre et l'autre euro.

L'Italie n'a toujours pas de gouvernement, la crise bancaire s'approfondit en Espagne : les marchés financiers sont sous tension (les taux d'intérêt des deux pays ont augmenté lundi 25 mars) et risquent de s'affoler si aucune issue à ces deux crises n'est trouvée rapidement et si la crise slovène vient s'ajouter aux crises en cours.

Tous les six mois, l'absence de toute solidarité de l'Union européenne met l'euro au bord du gouffre. Qui peut croire que cela peut encore durer très longtemps et qu'en agissant ainsi, les dirigeants européens, ne prennent pas le risque de déclencher la spéculation contre l'euro ?

Un plan adopté *in extremis*

Comme d'habitude, c'est au tout dernier moment, dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 mars que le plan de financement de la dette chypriote a fini par s'imposer.

Le premier plan de la Troïka, adopté à **l'unanimité** par les 17 ministres des Finances, le 16 mars, avait été rejeté par le Parlement de Chypre, le 18 mars, qui n'avait pas accepté que les dépôts inférieurs à 100 000 euros soient taxés. Le plan adopté le 25 mars présente un incontestable intérêt du point de vue de la Troïka, il ne sera pas nécessaire qu'il soit voté par le Parlement chypriote.

Le nouveau plan prévoit la liquidation pure et simple de la 2e banque de l'île, la Popular Bank of Cyprus (Laïki). Ses actifs douteux seront transférés dans une « bad bank », liquidés au fil du temps, ou jamais. Les autres seront récupérés par l'autre grande banque de Chypre, la Cyprus Bank qui héritera par la même occasion d'une dette de 9 milliards auprès de la BCE : 9 milliards de liquidités qui permettaient à Laïki de rester en vie.

Les comptes bancaires ne seront pas taxés mais ceux qui sont supérieurs à 100 000 sont gelés. Ils devront, ensuite, contribuer à apurer le passif de Laïki et à renflouer Cyprus Bank. On ne connaît, aujourd'hui, ni le taux ni l'éventuelle progressivité de cette contribution.

Pour la première fois les actionnaires des banques, leurs créanciers obligataires et leurs déposants les plus importants seront mis à contribution pour financer l'augmentation d'une dette publique qui, une nouvelle fois, n'est que le résultat d'un transfert des dettes privée (celles des banques) vers la dette publique. Cela n'avait été le cas ni en Grèce, ni en Irlande, ni au Portugal. Cela sera cependant très loin d'être suffisant car le montant total de ces différentes ponctions n'atteindront que 4,2 milliards d'euros. Les prêts de l'UE (9 milliards d'euros) et du FMI (1 milliard) prévus par le nouveau plan viendront gonfler d'autant la dette publique de Chypre.

Il restera quand même 2,8 milliards d'euros à trouver pour arriver aux 17 milliards d'euros nécessaires au gouvernement chypriote. Où le gouvernement chypriote les trouvera-t-il ? Auprès de Poutine ?

À l'origine de la crise chypriote, l'habituelle crise bancaire

Ce sont les banques chypriotes, des banques privées, qui ont provoqué la crise dans laquelle Chypre est aujourd'hui plongée. Ces banques ont perdu 4,5 milliards d'euros dans la restructuration de la dette grecque au moment même où la crise grecque rendait douteuse une partie importante de leurs actifs. L'État chypriote avait besoin de 17 milliards d'euros pour éviter la faillite de ses banques privées dont les bilans cumulés atteignaient 750 % du PIB.

Bien évidemment, les marchés financiers réclamaient des taux d'intérêt si élevés, que l'État chypriote ne pouvaient plus s'adresser à eux pour emprunter de quoi renflouer ses banques. Ayant renoncé à laisser les banques privées de Chypre faire faillite ou à les nationaliser, il ne restait plus qu'une solution au gouvernement chypriote, faire appel aux prêts de l'Union européenne et, accessoirement, du FMI.

Le plan « de sauvetage » de l'Union européenne

Le « plan de sauvetage » imposé par la Troïka, comme les plans de « sauvetage » précédents, grecs, irlandais, portugais ou espagnol n'est en rien un plan de sauvetage de Chypre. C'est, comme d'habitude, un plan de sauvetage des banques, non seulement des banques chypriotes (même s'il faut en sacrifier une pour garder les autres) mais aussi des banques européennes. La crise bancaire pouvait s'étendre comme une trainée de poudre aux banques grecques et, dans la foulée, aux autres banques européennes.

Les 10 milliards de crédit de l'Union européenne et du FMI seront payés au prix fort par le peuple chypriote. Le prix sera au moins aussi élevé que celui payé par les Grecs, les Irlandais, les Portugais et les espagnols : un plan de destruction sociale massif, frappant le secteur public, l'emploi, les retraites, les salaires. L'un de ces plans d'ajustement sans fin qui s'est déjà traduit, en Grèce, par 6 années de récession ininterrompue, une baisse de 35 % des salaires et des retraites et un chômage proche de 30 % de la population active.

Les ravages que le plan de la Troïka va infliger au peuple chypriote est l'aspect déterminant de ce plan, le plus souvent passé sous silence par les principaux médias qui préfèrent insister sur la taxation des « gros déposants » et la « mise au pas » d'un paradis fiscal.

Ces deux innovations dans un plan de la Troïka montrent, cependant, la voie que pourrait suivre un règlement de la question de la dette publique dans tous les pays européens.

Confisquer une partie des avoirs bancaires des « gros déposants » ?

Il serait un peu rapide d'assimiler le titulaire d'un dépôt de plus de 100 000 euros à une « grande fortune ». Cette assimilation doit faire quelque peu ricaner les vrais titulaires de grandes fortunes. Il est également possible de douter que la confiscation d'une partie des dépôts bancaires, même supérieurs à 100 000 euros, soit le moyen le plus juste de diminuer le montant des dettes publiques. La progressivité de la ponction opérée est déterminante : un dépôt de 120 000 euros ne devrait pas subir le même sort qu'un dépôt de 5 millions d'euros.

Mais cette innovation, contenue dans le dernier plan de la Troïka, ouvre des perspectives séduisantes : pourquoi ne pas aller plus loin et diminuer de manière conséquente le montant des dettes publiques au moyen d'un impôt exceptionnel, progressif, sur la fortune ? Ce ne serait que justice car cela permettrait de frapper tous ceux qui ont profité de la crise et des transferts massifs des dettes privées vers la dette publique. Les déficits budgétaires diminueraient aussitôt et les plans d'austérité n'auraient plus lieu d'être. La croissance économique pourrait repartir.

Combattre les paradis fiscaux ?

C'est la seconde innovation du plan : l'Union européenne se serait à décidée à engager le combat contre les paradis fiscaux qui prospèrent en son sein.

Mais pour que cette bonne nouvelle prenne un peu d'épaisseur, il faudra que l'UE ne se limite pas à Chypre. Il y a bien d'autres paradis fiscaux dans l'Union. Notamment, le Luxembourg, les îles Cayman (une possession très utile de la Couronne britannique), Jersey, voire la City de Londres. Ils ont une autre force de frappe. Il ne faut surtout pas se cantonner à Chypre.

Chypre ne figure pas sur la « liste noire » ou même « grise » de l'OCDE mais sur sa « liste blanche », celle des pays qui n'ont rien à voir avec des « paradis fiscaux ». Aucun État de l'Union européenne n'avait protesté jusqu'à la semaine dernière. Pourquoi ? Ne faudrait-il pas, maintenant, examiner cette liste d'un peu plus près ?

Chypre est entrée dans l'UE en 2004 et dans la zone euro en 2007. Qui peut croire que les dirigeants européens ignoraient qu'il s'agissait d'une plaque tournante pour les capitaux venus du Moyen-Orient, du Royaume-Uni ou de Russie, à destination d'autres paradis fiscaux, notamment du nord de l'Union européenne ? Quel responsable européen pouvait ignorer que l'île servait de refuge aux capitaux des armateurs grecs ? Qui pouvait ignorer l'hypertrophie des banques chypriotes au regard du PIB de l'île, pire encore, que celle de l'Irlande ou de l'Espagne ?

Pourquoi faudrait-il, sans avoir fait le ménage auparavant, accepter l'entrée de la Lettonie et de l'Estonie ? Quel responsable européen peut ignorer que ces deux pays s'approprient à prendre la succession de Chypre ? Quel dirigeant européen peut ignorer que les profits « réinvestis » sont taxés au taux de 0 % en Estonie ?

Le peuple d'une « économie-casino » ?

Dimanche 24 mars, sur Canal+, Pierre Moscovici déclarait : « *Pour ceux qui disent qu'on est en train d'étrangler un peuple, que c'est immoral, il faut quand même regarder qu'il s'agit d'une économie-casino...* ». Le « *quand même* » est effarant : Pierre Moscovici ne nie pas que la Troïka soit en train « *d'étrangler* » un peuple, ni même que ce soit « *immoral* », il nous dit simplement qu'il faut regarder d'un peu plus près pourquoi on l'étrangle.

Le peuple de Chypre est-il responsable de la politique de spéculation effrénée des banques chypriotes ? Les peuples irlandais et espagnols qui paient au prix fort la crise de leurs banques doivent-ils être tenus pour responsables de la spéculation immobilière et bancaire, donnée en exemple par l'Union européenne avant la crise de 2007-2008 ? Un peuple est-il réductible à l'économie que les détenteurs de capitaux lui ont imposée ?

Un peuple magnifique

Quel est le pays de l'Union européenne qui subit aujourd'hui la présence de bases militaires d'un autre pays de l'Union européenne ? Des bases militaires trois fois plus importantes que Guantanamo à Cuba ? Des bases militaires qui n'ont pas été louées mais qui ont été imposées par la force ? C'est Chypre et l'occupant est le Royaume-Uni.

Quel est le pays de l'Union européenne qui subit une amputation de près de 40 % de son territoire, occupé par une population de colons, à l'abri de chars et d'artillerie, proportionnellement plus importante qu'en Cisjordanie ? C'est Chypre et le pays colonisateur est la Turquie, candidate à l'entrée dans l'Union européenne.

Tout cela est le prix payé par le peuple chypriote pour le combat qu'il mène depuis 1931 pour l'« Enosis », l'Union avec la Grèce. Un combat dirigé jusqu'en 1977 par Monseigneur Makarios, « un Castro en soutane » aux yeux des dirigeants américains. Un combat acharné, massif, populaire, mené contre la puissance colonisatrice, le Royaume-Uni, contre les colonels grecs, contre la partition de l'île imposée par l'armée turque avec l'appui du Royaume-Uni et des États-Unis. Un combat qui a coûté des milliers de morts, qui n'a pas permis d'aboutir à l'« Enosis » mais qui a fini par arracher l'indépendance de la République de Chypre, même si c'était au prix de sa mutilation.

Chypre : une rémission temporaire pour l'euro

Ce peuple magnifique ne serait que le peuple d'une « économie-casino », celui d'un « État timbre-poste » comme l'écrivait Anne Sinclair dans « Le Huffington Post », lundi 25 mars ?